5 Xbre 1791

Jacobins

C'est au défaut d'union, de tactique et de plan mûrement concerté et ponctuellement suivi, c'est une sécurité trompeuse après des succès insuffisans quand ils ne sont pas dé=

=cisifs, c'est une confiance indiscrète dans la prétendue bonne foi des fonctionnaires publics, traîtres par principe comme par interet, c'est une ignorance ou un oubli continuel de toute l'étendue des droits des nations; enfin quand la Charte est scellée, c'est une indifférence apathique laissant les lois sans vigueur et les perfides sans punition; en un mot c'est un aveuglement soutenu, des espérances vagues, des craintes qu'on ose approfondir, des systêmes mal conçus, des discussions interminables, qui auront perdu la cause du patriotisme et de la liberté, s'il est possible qu'au XVIII siècle la tyrannie constamment liguée avec la superstition et le fanatisme par=viennent encore à forger des fers aux nations. Vainement donc la philosophie aurait-elle déchiré le bandeau qui cou=vrant d'un respect imbécille les yeux de la multitude, lui a dérobé trop longtemps, combien ces fléaux de l'huma=nité sont entachés d'horreurs, d'hypocrisies, d'absurdité, et de scélératesse.

Qu'il y a loin de l'état actuel des choses et de la disposition des esprits, à l'impulsion donnée le 14 juillet 1789! Cependant depuis cette époque le cabinet des Tuileries n'a-t-il pas entassé trahison sur trahison, je pourrais même dire forfaits sur forfaits! Si n'ayant plus dans l'intérieur

des bayonnettes aveuglement dévouées à ses ordres, il n'a qu'à placer tout l'empire sous la hache de ses vengeances, que de conspirations infernales contre la patrie! Que de sang indi=
=gnement répandu à Nancy, à Nismes, à Vannes, à Avignon, au champ de Mars, par l'effet de ses intrigues et de ses ma=
=nœuvres clandestines. N'est-il pas notoire que dans presque toutes les parties de l'administration, le bien public se trouve maintenant entravé par le pouvoir exécutif ou par ses agens, ce qui revient au même? Néanmoins l'illusion est redevenue telle que les malveillans osent eux mêmes lever impudemment la voix pour imputer aux vices de la Cons=
=titution les désordres et l'anarchie qui sont évidemment leur propre ouvrage.

Mais, Messieurs, quelle a été la cause d'une erreur si commune? Ne sont-ce pas ces amnisties qui réclamées et obte=
=nues par les plus coupables ont constamment empêché que leurs trames mises en évidence ne laissassent plus de doute sur la perversité de leur conduite. C'est pourtant à la faveur de cette impunité qui leur a bientôt permis de tout oser, que ces pestes publiques ont à la fin réussi à fortifier indestructiblement leur parti, en multipliant chaque jour le nombre des mécon=
=tens par des vexations continuelles, par les effets ruineux

d'un agiotage infame et par les angoisses d'une misère excessive. Car, Messieurs, la multitude incapable d'apercevoir les ressorts cachés de l'intrigue ne sait attribuer les calamités présentes qu'aux événemens d'une révolution qui se serait si heureusement achevée sans les obstacles, la mauvaise volonté et les machinations de nos anciens oppresseurs. Parlons, sans nous faire illusion. Qui se douterait que les premières bases de la prospérité publique soient posées? Qui se douterait qu'il existe une déclaration des droits des Citoyens? Cette émanation sainte et sublime du serment du Jeu de Paume, arrachée dans un premier moment d'indignation par le souvenir révoltant de ce faisceau de 40 mille bayonnettes qu'on croyait encore voir suspendues sur toutes les têtes, et destinées à proscrire pour jamais ces actes odieux d'une autorité Asiatique! Qui se douterait que le civisme ait obtenu un triomphe qui semblait avoir écrasé sous les ruines de la Bastille les ennemis de l'égalité et du bien public, lorsqu'ils n'étaient rentré que dans la poussière? Qui se douterait de la réalité des bienfaits de la Constitution depuis que le surplus de l'édifice qui s'élevait déja majestueusement a été renversé dans un clin d'oeil, par l'ambition de ces hommes qui ne savent travailler à la félicité de leurs concitoyens, qu'autant que le crédit du peuple peut seul conduire à la fortune et aux 1ers plans de

l'empire. Quand on se rappèle à quels pas de géant la ré=
=volution a rétrogradé dans l'espace de 24 heures au mois de juil=
=let dernier, peut-on se dissimuler que c'en était fait de la liber=
=té à cette époque critique, où elle ne fut jamais en plus grand péril,
si le feu sacré du patriotisme venant se concentrer dans ce dernier
asyle ne nous eut pas inspiré assez d'énergie pour déjouer les projets
perfides des intrigans, pour démasquer ces patriotes à deux faces et
pour repousser les traits de la persécution qui ne voulait rien moins
qu'exterminer tous les vrais amis du peuple.

Cependant, Messieurs, vos efforts et vos succès n'ont pu empêcher
que ce même peuple ne tombât dans l'abattement et la nullité par
l'effet de la consternation, après avoir été égorgé comme un vil troupeau;
et, lorsqu'il a vu ses plus zélés défenseurs, flétris la plupart comme des
scélérats par des anathêmes juridiques et jetés avec eux au fond des
mêmes cachots! Ne vous y trompez pas cette molle inertie qui prédo=
=mine au milieu des oscillations convulsives et partielles du fanatisme
et de la détresse universelle est moins l'effet d'une sécurité mal en=
=tendue que la suite naturelle d'une catastrophe qui, laissant encore
le peuple sans force lui a fait perdre cette volonté imposante de soute=
=nir lui même ses droits, quand ses mandataires paraissent les trahir
ou que le despotisme prétend les usurper, volonté qu'il importait d'autant
plus aux ennemis publics de paralyser qu'elle est l'effroi des tyrans

parcequ'elle crée tôt ou tard des Brutus pour venger et pour affranchir les nations! Quoi! nous avons tous juré de vivre ou de mourir libres; et cependant, lors même que la révolution bien loin d'être achevée se trouve aujourd'hui menacée de toutes parts, il n'y a plus au sein de l'empire que le despotisme qui tienne une marche suivie, qui se coalise, qui s'agite en tous sens et qui, en un mot, agisse utilement pour arriver à son but.

Redoutez donc, Messieurs, que le sommeil du peuple interrompu à la fin par un excès trop prolongé de souffrances ne se convertisse au 1er moment en désespoir dont les résolutions sont aussi inconsidérées que les transports en sont fougueux. C'est là, n'en doutez pas, que nous attendent les ennemis de la Constitution. Notre histoire fournit un exemple frappant d'une contrerévolution opérée avec un entier succès, sous le règne du roi Jean, dans des circonstances à peu près les mêmes et par des manœuvres absolument pareilles.

Ce fut un gouvernement qui avant notre révolution se rendit odieux par une chaîne immense de concussions ruineuses et de vexations in=ouïes, et qui, après les longs et sourds murmures d'une nation justement mécontente provoqua enfin un soulèvement général et se vit obligé de con=voquer les Etats mémorables de 1355. Ce fut une noblesse féodale d'abord opposée aux vues illégitimes du Roi et de ses ministres dont les violences portaient plus immédiatement sur elle, mais qui bientot plus

effrayée encore de la prépondérance qu'obtenait chaque jour le corps de la nation, voulut sacrifier l'interet public à son orgueil, et qui fut comme aujourd'hui mise à la raison par le peuple. C'est une assemblée de la nation qui dictant enfin les lois au despote qui la gouvernait, en lui annonçant en termes formels qu'elle repoussera la violence par la force, et en faisant un devoir à tout citoyen de s'armer pour défendre et pour maintenir les droits, la liberté des personnes et la sureté des propriétés. Ce fut la rapacité des courtisans réprimée par cette même assemblée qui arrachait des mains prodigues du monarque la masse des revenus publics, lui en assigna une portion pour lui servir de liste civile. Ce fut la gestion des ministres soumise à une surveillance exacte et chargée du poids d'une responsabilité sévère, c'est la chaîne de l'esclavage, absolument rompue par la suspension de l'exercice de tous les tribunaux, punis de s'être rendus par leur lâche complaisance les premiers instrumens des concussions et des vexations de la cour. Il semblait en un mot que la France dut dépasser de très loin dans la carrière de la liberté, l'Angleterre son émule, qui déjà la parcourait depuis plus d'un siècle. Mais les personnes interessées à conserver le règne des abus et connaissant l'esprit léger, crédule, confiant et peu stable des François, ne songèrent plus qu'à le harceler à force d'inquiétudes, de peines domestiques et de dégouts. Profitant donc de la marche trainante et

souvent interrompue de l'assemblée de la nation adulte que de l'insuffisance de ses mesures ultérieures, après avoir porté de si grands coups, les vampires de ces temps là sous le titre imposant d'amis de la monar=chie, trouvèrent la facilité de mettre en jeu tous les ressorts de l'intrigue et de la cabale. La cour sut opposer avec art la cupidité des nouveaux administrateurs, au souvenir de ses malversations passées, la vanité des grands aux efforts du peuple, l'interet du clergé à la répartition juste des impôts, l'ambition même de chaque défenseur des droits nationaux à leur intelligence mutuelle. Dans peu l'empire se trouva déchiré par cent factions contraires, enfin le peuple fatigué des désordres et des horreurs de l'anarchie, se crut trop heureux en courant se jeter dans les bras du des=potisme pour recouvrer cette paix de la servitude qui ressemble à celle de la mort. Voilà, Messieurs, comme s'évanouirent encore pour un intervalle de 435 ans de si belles espérances dont le résultat fut la réintégration solennelle de 22 conseillers, tant ministres qu'officiers de cours souveraines, mons=tres qui devenus l'objet de l'exécration publique, avaient été disgraciés en apparence comme des victimes sacrifiées aux interets de la cour dans un de ces moments où le cri général rend toujours les plaintes imposantes et que le roi ne manqua pas de rappeler dans son conseil sitôt qu'il se fut assuré de l'obéissance du peuple. Au reste, Messieurs, ce n'est pas le seul trait de fourberie noire qui peut vous mettre à portée d'ap=précier le véritable esprit de ces dominateurs pervertis. Car apprendrez

vous sans être pénétrés d'une indignation profonde que les représentans de ce même peuple qui avaient déployé le plus de zèle et d'énergie dans l'assemblée de la nation portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Les cours de justice qui avaient leur propre disgrace à venger condamnèrent ces illustres proscrits comme traîtres et conspirateurs contre la majesté royale, l'honneur et le bien de la couronne et le royaume de France. Ce sont les expressions des lettres patentes du 28 mai 1359. Ainsi leur supplice acheva de sceller par le sang la soumission timorée et le nouvel esclavage de la nation. O peuples trop malheureux ! on vous lasse par un surcroît d'infortunes, on vous divise pour vous affaiblir, on vous désarme en vous caressant, on vous intimide ensuite par un coup d'éclat et voilà votre liberté perdue pour des siècles. Il est des patriotes qui, redoutant une fin non moins effrayante que cruelle et qui jugeant tous les évènemens d'après celui de la prise de la Bastille répètent quelquefois cet apophtegme échappé à un de ces caméléons de la cour : l'insurrection est le plus saint des devoirs. Mais, à dieu ne plaise, Messieurs, que je puisse vous donner un conseil aussi perfide. Cette espèce de dictateur moderne ne vous a-t-il pas appris lui-même, en supposant une prétendue émeute que, quand il n'existe d'ensemble dans une nation, l'insurrection, devient comme l'a dit J. Jacques, le prétexte dont les potentats ne manquent pas de se servir pour commencer

à terrasser leur peuple et pour les faire rentrer dans la fange d'une servile obéissance ! L'insurrection est d'un effet sûr, tant que la tyrannie se croyant assez forte de la terreur qu'elle imprime, s'en repose entièrement sur la pusillanimité de ses esclaves. Mais à peine a-t-elle été réveillée par une première commotion qui n'a fait que l'effleurer qu'elle ne perd pas de temps pour prendre d'autres mesures ; et alors prétendre l'abattre par une seconde et tardive explosion, c'est en armant les citoyens contre les citoyens, hâter le retour de son règne et souvent amener l'instant de son triomphe.

Ce n'est donc pas assez, Messieurs, d'attendre que les ministres soient déplacés pour leur demander des comptes : la prudence et le salut public exigent que ceux qui sont en activité présentent tous les mois un tableau détaillé de leur gestion à l'assemblée nationale, pour qu'enfin on ait la certitude qu'ils remplissent chacun dans leur département les missions dont ils sont chargés. Il n'est que ce moyen pour communiquer au gouvernement la marche sûre et réglée qui lui manque puisqu'alors les lois seront forcément promulguées dans un temps utile et les actes de l'administration soigneusement exécutés. Car le ministre négligent ou prévaricateur ne pouvant cacher longtemps son inconduite serait hors d'état de faire impunément beaucoup de mal. Ce devoir de rendre compte, déjà prescrit tacitement par la constitution serait imposé au ministre de la guerre à des époques encore plus rapprochées. On peut

dire que cet agent tient dans ses mains la vie et la liberté de tous les citoyens de l'empire. C'est lui qui est spécialement chargé de pourvoir aux mu=
=nitions de guerre sans lesquelles on ne peut ni attaquer ni se défendre.
Personne néanmoins ne paraît songer combien il est instant de s'assurer de la réalité d'un approvisionnement si nécessaire dans la circonstance; quoique plus de cent dénonciations aient averti que c'était positivement en cette partie que le ministre affectait le plus de négligence. Il faut donc qu'un roi, suppléant notre inattention, préside, astreigne cet agent à rendre compte de ses opérations tous les quinze jours. Il faut que l'ar=
=ticle le plus circonstancié de ce compte soit celui des fournitures; il faut pour s'assurer de son activité que des commissaires placés sur les lieux donnent aussi périodiquement un état comparatif de chaque ville frontière. C'est ainsi qu'on doit se conduire, si l'on veut que les négli=
=gences ministérielles puissent être réparées à temps, et que les sourdes menées de ces traîtres, découvertes aussitôt que pratiquées soient enfin punies exemplairement pour en imposer à leurs collègues. A peine aurait-on adopté cette vigoureuse mesure que la France reprenant elle=
=même une attitude imposante, sûre de ses moyens et prête à attaquer comme à se défendre, pourrait ou lancer ou retenir la foudre au gré de sa politique et de ses intérêts.

A l'égard des troupes de ligne, excessivement fatiguées par les vexations que les régiments les plus patriotes ont essuyées de la part de leurs chefs,

je persiste à soutenir qu'on ne peut mieux les rappeler à leur patriotisme qu'en leur laissant le soin pour cette fois seulement, de remplacer leurs officiers quelque soit le grade. Ainsi les capitaines les lieutenans et les sous lieutenans seraient nommés par chaque compagnie et l'état major par l'ensemble du régiment. C'est en récompensant le mérite qu'on réveille l'émulation et qu'on embrase le cœur humain du noble amour de la gloire. Cette élection par suffrages si conforme aux droits de l'homme et d'une exécution si simple et si heureusement indépendante du ministère, pourrait vous former avant un mois une armée non moins formidable que les légions romaines qui ne mar=
=chèrent jamais plus sûrement à la victoire que quand elles furent com=
=mandées par des généraux soldats. Enfin, Messieurs, voulez vous mettre la dernière main à ce plan de conduite et affaiblir d'avance les ennemis du dehors en réduisant ceux de l'intérieur, sachez sans retard communiquer aux lois établies toute leur élasticité et aux lois à faire la plus grande per=
=fection. C'est ainsi que vous émousserez le fer du fanatisme et que vous arreterez les progrès écrasifs d'un mécontentement aveugle. Il s'a=
=girait donc d'instituer un mode fixe et facile d'accusation qui déléguât à chaque citoyen le droit et la faculté de poursuivre, juridiquement le crime n'importe où il se trouve, supplée à la fois et la négligence coupable des accusateurs publics et l'indifférence marquée des tribunaux. A quoi s'est réduite cette multitude de dénonciations faites dans l'assemblée nationale,

quoique presque toutes motivées ? leur résultat a été la perte d'un temps précieux et un encouragement pour les coupables qui voyant l'impunité jointe à la notoriété du crime ne craignent plus alors de se souiller des plus horribles attentats. Une dénonciation ne sera jamais faite avec un succès certain que devant les tribunaux qui chargés spécialement de punir les délits, ne peuvent laisser sans effet de semblables poursuites une fois qu'elles sont intentées. Il faudrait donc que les citoyens de toutes les classes pussent armer le bras vengeur de la justice comme tout fonction=
=naire public, pour faire tomber forcément quelques uns de ces têtes superbes. Cette précaution est d'autant plus nécessaire qu'il devient urgent d'empêcher que des hommes institués les premiers soutiens de la constitution puissent chaque jour travailler à miner ses fondemens ou par une indolence étudiée par une fougueuse impartialité.

Il est temps, Messieurs, que les grands exemples apprennent à ces égo=
=istes vendus à la cour ou égarés par la passion ou corrompus par le vice que tous les citoyens sont enfin devenus égaux devant la loi et qu'ils doivent autant la redouter en se rendant criminels que compter sur sa puissante assistance, quand l'oppression ou l'iniquité cherche à faire des victimes. Attachez vous pareillement à la réforme de ces autres lois qu'on nomme réglementaires et dont les assemblées législatives sont demeurées les arbitres, et qui se trouvant imparfaites ou vicieuses deviennent autant d'entraves vexatoires et énervantes. Commencez en cette partie par ce qui con=

=cune de prompt rappel du numéraire, premier mobile de la splendeur des empires. Examinez et perfectionnez ou plutôt un système de finances nécessairement défectueux, puisqu'il devient destructeur de la prospérité publique, en laissant comme autrefois, toute la fortune de la nation à la merci du pouvoir exécutif et livrant en outre le peuple à un agiotage infernal: C'est courir se précipiter en aveugle dans le premier gouffre qu'on rencontre sous ses pas. Que la discussion la plus libre et la plus vaste permette à la lumière de percer les ténèbres dont l'enthousiasme a pris soin de l'envelopper tout d'abord. Prouvons, en un mot, que la révolution en nous ramenant à de nouveaux principes, commence à réformer ce caractère ardent et inconsidéré qui nous a fait manquer tant de fois de si belles occasions, parceque, dit Mably le Français aime à espérer contre toute raison, et ne voit jamais la fraude et le mal qu'on lui prépare, que quand éclatant sur sa tête il est à la fin obligé de l'apercevoir.

Que par suite de la même opération, on s'applique à rectifier le surplus des lois fiscales qui pèsent davantage sur les citoyens peu fortunés et dont la classe malheureusement trop nombreuse ne réclame que plus impérieusement la sollicitude des législateurs. La meilleure des réformes en ce genre serait celle qui ne souffrirait plus que les contributions fussent calquées sur les dépenses, mais qui réglerait au contraire que ces dépenses se réduisît strictement aux vrais et seuls

besoins de l'état. Ainsi le tableau des charges de la nation serait imprimé chaque année pour en justifier la réalité et cette publicité servirait encore à certifier le véritable emploi des revenus publics. Croyez-vous qu'après avoir tant dépensé d'argent en conspira=tions contre la patrie et en préparatifs d'hostilités, croyez vous que vos ennemis négligeassent de profiter de la confusion qui remplace im=médiatement une rupture soudaine et violente de l'Equilibre pour se rallier aux créatures qu'ils ont dans l'intérieur et pour faire marcher enfin cette colonne de rebelles placés sur nos frontières et qui n'attendent sans doute pour s'ébranler que le signal de la guerre civile? Pourquoi à l'entrée de l'hiver cette police tout-à-coup si rigoureuse et dont le seul objet apparent était de laisser absolu=ment sans ressources une multitude de misérables citoyens? Pour=quoi ce manque d'approvisionnement ou plutôt cet amas de farines gâtées qui conservées depuis trois ans à grands frais et vendues aujourd'hui au poids de l'or, placent pour la 2e fois le peuple quoiqu'il n'étoit plus en force comme au mois d'octobre 89, dans l'alternative de cette espérance ou d'être empoisonné avec du pain fétide et très cher ou de courir en tumulte chez le chef des accapareurs pour le contraindre à faire ouvrir les greniers! Qu'une sage et profonde politique nous serve donc à déjouer les intentions formelles et perverses des malveillans. Laissons le

despotisme s'épuiser lui même par ses propres efforts. L'extinction du volcan approche quand il s'est appauvri par de longs et fréquens vomissemens de lave; à force de secousses la Montagne doit s'écrouler. Elle a été si près de son affaissement absolu à l'époque du mois de Juin dernier, qu'encore un ébranlement parti du même foyer, et vraisemblablement ce fardeau compressif n'ayant plus de bases dans l'opinion sera englouti par l'énormité même de sa masse gigantesque.

Législateurs, quelle est donc la tache que vous avez à remplir ? placés entre les conspirateurs dont le sein de l'empire est infecté et les rebelles qui investissent nos frontières, vous avez à mettre un terme au noir complot des uns et à repousser les attaques hostiles des autres. Cependant, il est une précaution préalable et sans laquelle toutes les mesures seront insuffisantes et nulles. Sans doute vous avez déjà fait preuve d'un zèle ardent pour la patrie, mais songez que la bonne volonté n'est rien sans les effets et que votre jusqu'à ce jour s'est presque exhalé en vains débats. Arrachez vous donc à cette lenteur inactivienne qui a le double désavantage et d'énerver l'impulsion exécutrice de vos décrets, en usant l'attention du public par une application trop longue sur le même objet et d'écarter l'ajournement d'une infinité de discussions instantes. Il résulte de ce retard une stagnation qui, enchaînant les progrès de la révolution, donne le temps à ses antagonistes d'avancer, tandis que c'est reculer

de votre part que rester fixé au même cran. Veillez, discutez et agissez en même temps. Vous avez un si grand nombre d'opérations importantes à faire marcher de front que le moindre délai peut causer la ruine de l'état. L'art consiste à tenir un juste milieu entre une indétermination stérile et une précipitation qui détruit en voulant tout faire. Cette première vérité bien sentie, hâtez vous de fixer tous vos regards sur toutes les parties malades du corps politique. On ne parvient à la guérison qu'après avoir profondément étudié les causes du mal, mais quelle que soit leur étendue gardez vous de vous en effrayer. Une nation qui a autrefois résisté aux forces combinées de l'Europe entière, que doit-elle craindre si elle est bien dirigée, quand elle n'a présentement à combattre que des tyrans méprisés par elle et abhorrés de tous les peuples ? Sachez donc par une contenance assurée et digne de vous, inspirer à la nation dont vous êtes le moteur électrique, cette confiance nécessaire et qui porte aux plus grands efforts. Loin de vous ces doléances pusillanimes qui avilissent ceux qui les font et qui flétrissent jusqu'à ceux dont ils sont l'exemple. Loin de vous ces démarches serviles qui ne servent qu'à enhardir l'idole devant qui l'on rampe et qui enchaînant la marche des opérations deviennent la trêve impolitique accordée aux ennemis pour leur donner le temps de se fortifier et de frapper des coups plus sûrs.

les Romains sans armes, sans soldats et sans bastions autour de Rome, mais forts de leur grandeur d'âme et de leur amour pour la liberté, attendirent quoiqu'insultés de toutes parts par les Volsques que Porsenna leur fit lui même des propositions et encore le Sénat, répondit-il fièrement à ce protecteur des Tarquins, que Rome aimait mieux voir entrer dans ses murs ses ennemis que ses tyrans. Voilà comme on enflamme l'énergie d'un peuple, comme on lui apprend à préférer la liberté à une paix honteuse, et la mort à l'esclavage, comme on communiquerait l'ame d'un Caton au plus flétri des esclaves ! Sachez donc, Législateurs, par de grands exemples de fermeté, relever le courage de ce peuple immense dont vous êtes et les représentans et le modèle, sachez par les élans sublimes de la magnanimité rendre notre nation capable de tout souffrir et de tout entreprendre pour faire prévaloir vos décrets propres à sceller votre liberté. Jugez par cette persévérance si peu ordinaire chez le François, s'il n'eut pas franchi tous les obstacles, pourvu qu'on eut voulu seconder sa noble ardeur ? Si la conduite de l'Assemblée Nationale répond aux règles de tactique et de prudence que lui enseigne la politique, elle combinera son plan de manière à profiter de la proposition de ses ennemis, pour les accabler

plus facilement en opposant à chaque division des armes par=
=ticulières. Elle reconnaîtra que frapper avec rigueur les en=
=nemis du dedans, ce sera affaiblir par les mêmes coups ceux
des frontières dont les premiers sont les agens et la principale
espérance. Elle reconnaîtra que s'il est indispensable de
prolonger au plustôt tout l'appareil de la guerre contre les
rebelles d'Outre-Rhin et contre les potentats qui les sou=
=tiennent, il n'en est pas moins instant d'arrêter défini=
=tivement les manœuvres de leurs coalisés, en étendant sur
leurs têtes coupables le bras exterminateur de la Justice.

Rappelons nous, Messieurs, que Machiavel nous avertit
lui même que les oppresseurs des nations ne triomphent
jamais plus surement qu'à la faveur des trahisons, des sé=
=ductions et de toutes les perfidies que peut suggérer une ambition
insatiable. C'est donc particulièrement à la souveraineté des
lois à mettre fin à tant de complots impunis jusqu'à ce jour.
C'est quand le règne de la justice prédomine exclusivement
qu'elle rend infructueuses toutes les trames des malveillans, en
rétablissant bientôt dans toutes les parties du gouvernement
le bon ordre qui est la source de la félicité publique et de la
satisfaction générale.

Déjà, Messieurs, nos ennemis internes nous étaient bien

comme sont moins redoutables de moitié : car, c'est le voile impénétrable de l'obscurité qui fait la force des méchans. Mais vous savez que des prêtres réfractaires et hypocrites travaillent l'esprit simple et superstitieux de l'habitant des campagnes, l'excitent à enflammer les torches du fanatisme pour embrâser comme un imbécille sa propre chaumière. Vous êtes ins=truits que plusieurs ci-devants ou des hommes imbus de leurs principes antisociaux, après avoir capté la confiance de leurs concitoyens afin d'arriver aux charges publiques, ne font usage de leur autorité que pour agrandir la légende des mécontens à force d'injustices et de vexations. Vous ne devez pas ignorer qu'une nouvelle engeance de financiers réduisent au désespoir les salariés et les rentiers de l'état, en reculant à l'infini les paiemens faits pour le compte de la nation. Vous ne savez que trop bien que les officiers des troupes de ligne, ennemis nés d'une révolution qui a décrété l'égalité et l'avancement du mérite, oppriment et tourmentent le soldat autant qu'il est en leur pouvoir, pour provoquer un soulèvement qui laisse la France sans armées. Il n'est sûrement pas nécessaire de vous pré=venir que les ministres sont les plus ardens conspirateurs qui existent dans l'empire, qu'uniquement occupés à détruire une constitution qui doit mettre un frein à leur cupidité et qui

rabaisse leur orgueil, ils s'efforcent d'en dilapider les bases en dilapidant comme autrefois les revenus publics, en les employant même au succès des conspirations qu'ils ourdissent contre leur patrie. Chargés de communiquer le mouvement à l'administration, ce sont eux qui enraient la marche, entretenant le trouble et le cahos dans les départements par des instructions équivoques et incendiaires, par des ordres clandestins et contradictoires, par l'exécution accélérée des surprises faites à l'Assemblée Nationale, et par la suspension de tous les décrets qui peuvent être d'un effet utile. C'est ainsi que les Séjans modernes, substituant sans cesse l'anarchie au vœu de la loi, savent à la fois détruire tout le bien qui doit résulter de la constitution et perpétuer tout le mal dont ils sont capables.

Enfin, Messieurs, vous ne doutez pas je pense que si cette bande de jongleurs royalistes met perpétuellement une égale activité dans ses machinations, ce ne soit que parcequ'elle se trouve encouragée par le pouvoir exécutif lui même à qui se réfère tant de soins, de travaux, de menées et de crimes. Pour ceux qui par bonhomie ou par inconséquence, auraient pu encore s'y laisser tromper qu'on les renvoie à ce Veto, qui le premier acte de liberté

de la part d'un roi, devient aussi à notre égard l'intention la mieux marquée d'anéantir celle que nous avons conquise, Car quelle autre idée peut-on se former de cette paralysie mortelle qui, après tant de répits et delais antérieurs constamment répudiés par les émigrés et laissés sans effet par le pouvoir exécutif, vient d'annuler un décret rendu dans une circonstance décisive pour enchainer les sinistres projets des conspirateurs et dont l'éminente utilité est démontrée par la seule opposition qu'on y apporte? C'est attester, ainsi que Louis XVI l'avait déjà dit, qu'un despote après avoir contracté l'habitude de se croire un dieu sur la terre, ne peut jamais apercevoir des coupables dans les serviteurs fidèles qui ne sont déterminés à se noircir de trahisons et de forfaits que par attachement pour sa personne sacrée. Aussi qui ne voit pas aujourd'hui que toutes ces proclamations et ces lettres affichés profusement dans tous les quartiers de Paris dont un peuple crédule a été si souvent la dupe, n'ont d'autre objet que de tâcher à l'endormir sur les bords du précipice? n'oublions pas que peu de jours avant la fuite du Roi, M. Duverrier partit avec une de ces lettres qui aux yeux de la nation rappelait M. de Condé en France, tandis que dans l'intimité, elle ne

ne pouvait pas manquer d'avertir ce chef de parti de l'évasion qui se méditait.

Mais, Messieurs, plus le danger est imminent et moins sans doute les amis de la liberté et de la patrie se livreront à une confiance aveugle et funeste. Nous sommes prévenus de nous tenir sur nos gardes par ce ton satisfait et triomphant qui contraste si fort avec la souplesse humble et docile de la cour à sa première entrée dans Paris après la prise de la Bastille, à son retour de Versailles au mois d'octobre suivant et encore à son arrivée un peu scabreuse de Varennes. Je le demande : que doit-on en penser, lorsqu'en ce jour le pouvoir exécutif ne craint pas de fronder si ouvertement l'opinion publique, en abrogeant un décret que la nation entière réclamait hautement. Mais puisque nos ennemis cherchent eux mêmes dans la constitution les moyens d'aiguiser plus à leur aide les poignards qu'ils nous destinent, servons nous à leur exemple de cette constitution même pour parer et pour affaiblir la force des coups qu'ils nous préparent. Déjà, Messieurs, on vous a fait observer que la constitution autorisait l'Assemblée Nationale à annoncer au roi, que son inviolabilité est circonscrite dans certaines bornes et qu'à quelques égards il peut devenir responsable comme

dans la supposition qu'il ne s'opposât par un acte formel à une entreprise qui s'exécuterait en son nom contre la nation. Assurément cette responsabilité ne trouverait jamais son application, si l'on pouvait regarder comme un acte formel ces notifications publiques de volontés mensongères et qui ne sont pas moins démenties par la conduite privée du monarque que par le défaut évident de ses mesures pour arrêter les entreprises des ennemis de la patrie. C'est donc à l'Assemblée Nationale à trancher l'équivoque; c'est à elle à n'admettre dans la classe d'un acte formel d'opposition que celui qui serait attesté par des faits positifs. Ainsi le roi pour avoir l'air de justifier son veto aux yeux du public ayant pris sur son compte personnel le soin de dissiper les attroupements des émigrés français, l'Assemblée Nationale doit aujourd'hui non pas lui dire simplement qu'elle le rendra responsable des événements, mais lui signifier qu'une invasion des ennemis d'Outre-Rhin ou que la continuité de leur rassemblement après le délai qu'elle aura fixé, attestant que le pouvoir exécutif ne s'est pas réellement opposé à leurs manœuvres hostiles, comme il en avait pris l'engagement, la Constitution décide en ce cas qu'il est ipso facto, destitué de la couronne, étant censé l'avoir abdiquée.

Certes une semblable déclaration en imposerait autant à Louis XVI qu'elle embarrasserait les émigrés eux mêmes, dès que la première hostilité de leur part ou que la réalité pour nous de les attaquer, briseraient en mille pièces le plus fort de leurs leviers.

Je dis plus: cette mesure est indispensable à moins qu'on ne veuille envoyer à la boucherie les citoyens qui se dévouent à la défense de la Liberté; car si une fois on en vient aux mains, ne faudra-t-il pas absolument avoir perdu la raison pour confier au pouvoir exécutif la direction de notre armée, lorsque nos ennemis ne combattraient eux mêmes qu'afin, suivant leurs propres termes, de rétablir Louis XVI sur le trone? Est ce au XVIIIe siècle et chez la nation qui se pique d'être le centre des lumières, qu'il serait possible de tomber dans une erreur aussi extravagante et qui est sans exemple dans l'histoire de tous les peuples? Si l'agneau se laisse conduire bonnement par la main qui l'entraîne pour l'égorger, c'est qu'il ne se doute pas des intentions meurtrières du bourreau.

Au surplus quelqu'épineuse que puisse vous paraître cette position, songez que le parti que je vous propose vous est indiqué par la conduite de l'Assemblée constituante qui, pressée pour des événemens moins décisifs et moins

redoutables, a néanmoins concentré en elle même un pouvoir qui ne pouvait plus rester entre les mains sans un danger trop grand pour la patrie; car certainement une invasion ou une provocation faite au nom du roi par une armée ayant à la tête ses plus proches parens, composée en partie de son ancienne maison militaire et suivie de sa chancellerie, serait sans doute un coup porté bien plus directement à la constitution que le voyage avorté de Varennes et que la protestation qui expliquait comment le roi se mettrait à la tête de cette même armée, si son peuple refusait de reprendre le joug avec docilité. Or, Messieurs, quand cette conduite très anticivique a paru aux yeux mêmes d'une Assemblée Nationale pres=que gangrenée, nécessiter l'interdiction de ce pouvoir exé=cutif, comment pourrait-on lui continuer des fonctions qui le rendraient l'arbitre de nos moyens de défense dans un moment où la justesse des mesures est d'un effet plus assuré que la force même? Quand un ministre de la guerre convaincu de négligence ou plustot de trahison évidente a déja eu l'impudence de vous répondre: j'a=vais donné des ordres et ce n'est pas ma faute, s'ils n'ont pas été exécutés; jugez si de pareils hommes ont bien l'in=tention positive de vous conduire sans défense sous le couteau

de ses assassins. Jugez si, sans trouvant dénués de secours sur le penchant de l'abyme et surpris alors de tous les cotés, cette responsabilité dont on berce la nation, pourrait sauver la constitution d'une ruine entière. Sans doute le roi n'ignore pas qu'il est responsable des événemens sinistres qui s'avan=cent à grands pas. Il n'ignore point qu'à force de las=ser la patience du peuple, celui-ci pourrait bien ne pas se contenter de faire avec lui quelques marches triomphales; mais, quand les ministres peuvent impunément affecter de dégarnir de soldats les places frontières les plus fortes, le mieux fournies d'approvisionnemens et le plus exposées, quand à la veille d'une bataille un grand nombre de gardes nationales sont encore sans habits et sans armes; quand les commandemens et les postes les plus importans sont infailliblement li=vrés aux généraux les plus perfides: Il y a tout à espérer pour le pouvoir exécutif comme pour ses agens qu'après avoir tout de fait échoué depuis trois ans l'ins=tant d'un triomphe complet sera enfin amené par cet ensemble de trahisons si bien combinées; et qu'alors sa responsabilité éventuelle sera toujours écartée dès qu'il pour=ra dire fièrement avec cet autre despote: si j'eusse été vaincu j'eusse été criminel. C'est donc à nous, Messieurs,

à décider maintenant, si par l'inexécution continuelle des loix, si par un aveuglement qui ne nous laisse voir dans la constitution que ce qui est propre à la renverser, si en un mot par une confiance tenant du délire, nous seconderons nous mêmes les succès de nos tyrans. Serait-il dit qu'après avoir sacrifié notre fortune et notre repos pour conquérir la liberté, qu'après avoir fait le serment de la préférer à l'existence même; cependant, loin de savoir la défendre et la conserver, nous ne prendrions pas seulement les précautions nécessaires pour empêcher qu'on nous égorge sans pouvoir au moins vendre chèrement notre vie?

Serait-il possible enfin que nous en reposant sur les antagonistes déclarés de la Révolution pour repousser leurs propres atteintes, nous nous placerions volontairement entre l'horreur du massacre, l'infamie de l'esclavage et la honte de l'échafaud? Quoi! La constitution vient-elle nous offrir une sauve garde, et nous qui l'avons faite, nous ne saurions pas en tirer parti aussi bien que nos ennemis pour contreminer leurs trames et leurs projets sanguinaires.

Mais, Messieurs, la multiplicité des périls qui nous environne élargit nécessairement le cercle des précautions

à prendre sans délai, lorsque suivant la Constitution, le roi peut tout par le fait et rien aux termes de la loi, vous avez aussi à réprimer les complots et les perfidies des agens du pouvoir exécutif. Quoique la responsabilité de ces agens soit plus fortement prononcée, cependant elle a été jusqu'à ce jour ni moins illusoire ni moins vaine que toutes les lois répressives mais trop insignifiantes pour atteindre des hommes trop puissans. Un point constant et prouvé par l'expérience c'est que la responsabilité d'un fonctionnaire public restera constamment sans effet, si l'on n'y joint pas l'obligation coërcitive de rendre compte de sa gestion à des termes fixes. Pourquoi, depuis dix huit mois que nos frontières sont menacées, sont-elles notoirement et perpétuellement si mal pourvues d'hommes et d'artillerie? Pourquoi après tant de millions distribués par l'Assemblée Nationale au ministre de la guerre pour mettre l'empire dans le meilleur état de défense, y a-t-il encore des villes importantes dont les fortifications n'ont pas été encore relevées? c'est qu'on a négligé d'astreindre ce ministre à venir en présence de l'Assemblée Nationale justifier à des époques déterminées l'accomplissement de sa tache et de ses devoirs. N'est-il pas absurde d'étudier à fonds le mérite de chaque opération

pour n'en admettre que d'utiles, et néanmoins après qu'elles sont arretées de ne plus s'inquiéter nullement de leur ponctuelle exécution? Certes, ce n'est pas la peine de décréter les plus sublimes et les plus sages maximes de la politique, si jamais elles ne font obtenir aucun résultat avantageux.

Cependant, Messieurs, qui peut douter que ce ne soit ce défaut d'obligation d'imposer au ministre de rendre ses comptes à une date précise qui eût autorisé cette trame bien prononcée de ne laisser ces lâches valets de cour dans leur poste que jusqu'au moment où l'excès de leurs malversations appèle enfin la vengeance des lois sur leurs têtes. Alors arrive un successeur qui marche sur les mêmes traces, et le désordre enté par cette manoeuvre sur le désordre a insensiblement vicié toutes les branches de l'administration et porte la confusion et le trouble dans toutes les contrées de l'empire.

C'est, Messieurs, en marchant d'un pas ferme à la lueur du flambeau de la raison, de la philantropie et d'une justice exacte qu'il sera facile d'enseigner au peuple français que sa déclaration des droits qui forme l'essence de sa constitution n'est pas insuffisante pour prouver le bonheur public, puisque toutes les opérations politiques qui en dérivent immédiatement

ne tendent qu'à réprimer à l'envi l'oppression des tyrans et l'ambition des hommes avides. Quoi! les Anglais mal=gré cette chaîne sanglante de guerres civiles qui leur a déchiré le sein sont pourtant demeurés irrévocablement attachés à cette fameuse Charte des libertés d'Angleterre qui, arrachée à la faiblesse de Jean-sans-Terre dans un siècle d'ignorance, a été entachée de toutes les absurdités qu'elle enfante! Et nous si jaloux de les imiter dans leurs modes et dans leurs folles manies, nous aurions la honte de n'avoir pu les suivre plus de trois ans consécutifs dans la noble carrière de la Liberté! Nous pourrions nous laisser rebuter par des contrariétés éphémères, par des évènemens fatigans sans doute, mais semblables aux crises violentes dans les maladies graves, ils sont nécessaires pour déterminer le passage subit du danger ~~[illegible]~~ de mourir à la santé. Tant d'ac=cidens successifs ne peuvent servir qu'à dégager notre chef-d'œuvre de politique et de morale des accessoires disparates qui le déshonorent. Hatez-vous donc, Législateurs, de préparer l'is=sue qui doit conduire à ce dernier degré de perfection par la précision des mesures et surtout par leur exacte exécution. Vous vous couvrirez d'une gloire immortelle, si vous reconnaissez que le gouvernement par excellence sera celui qui ayant pour

38

base la suprématie des lois, pour principe la réjection de toute combinaison hasardée et pour but la félicité de tous, saura épargner des abus aux pouvoirs constitués, des tentations aux citoyens aisés, des vexations aux simples particuliers et des crimes à la classe indigente du peuple. Car alors, la prospérité universelle découle de l'ordre établi dans toutes les parties de l'administration, et le contentement général du retour de l'abondance. Alors aussi la nation, loin d'être tentée de se livrer à ses anciens tyrans, ne sait aimer qu'un régime qui fait son bien être, et tous les efforts que ces affamés de pouvoir peuvent réunir contre elle, ne servent qu'à les rendre plus odieux.